

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE CDOS-AISNE DU VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2022 BILAN D'ACTIVITES 2021
--

Objectif 1 : SPORT & EDUCATION ET CITOYENNETE

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Organiser la Journée Olympique,
- Promouvoir, communiquer et développer la carte passerelle,
- Animer et développer le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB),
- Participer à la mise en place de la préfiguration de l'accompagnement à la vie associative régionale.
- Organiser et animer les activités physiques et sportives dans le cadre du Service National Universel (SNU)
- Animer et développer le service civique en qualité de Tiers de Confiance Sport,
- Animer et développer le service civique en qualité de Tiers de Confiance Réfugiés,
- Organiser et animer les formations Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants.
- Organiser et animer les formations civiques et citoyennes,

DEROULEMENT DES ACTIONS

I) LA JOURNEE OLYMPIQUE

1) La Journée Olympique Grand Public

Depuis plusieurs années le CDOS-Aisne organise et coordonne la Journée Olympique afin de célébrer la grande fête des JO et leurs valeurs. Cette édition s'est déroulée sous la forme d'une journée sportive avec des ateliers proposés au tout public.

Pour cette édition 2021, la Journée Olympique a eu lieu le samedi 26 juin 2021, sur la base Nautique Cap'Aisne à CHAMOUILLE, de 10h00 à 17h30. La fin de la journée, prévue initialement à 16h30, a été prolongé pour permettre aux publics de continuer à participer aux ateliers proposés.

Pour le Grand Public, les objectifs ont été les suivants :

- Promouvoir et faire découvrir les Jeux Olympiques et ses valeurs, auprès de tous,
- Encourager la pratique du sport par le Grand Public,
- Rompre avec la sédentarisation du climat social actuel,
- Favoriser les échanges et permettre les rencontres par le sport,
- Permettre aux clubs sportifs locaux de faire la promotion de leur(s) pratique(s),
- Mettre en avant la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.

Pour cela, diverses activités en partenariat avec des intervenants du département ont été mises en place :

ATELIERS	INTERVENANTS
Tir à l'arc	Cap'Aisne
Canoë kayak	
Hansa	
Paddle	Cap'Aisne (autonomie)
Disc-Golf	
Course d'orientation	
Aérobixe	Frédéric JARIS
Anim'Athlé	USEP 02
Tchouk-Ball	CDSMR02
Poull-Ball	
Carabine Laser	CD Handisport 02
Escrime	L'Épée Saint-Quentinoise

Pour l'organisation de cet évènement, le CDOS-Aisne a communiqué au travers de plusieurs médias. La communication via les réseaux sociaux (Facebook), le site internet du CDOS-Aisne, par la radio (N'Radio) ainsi que des affiches à différents endroits dans le département (grandes surfaces, clubs sportifs, petits commerces...).

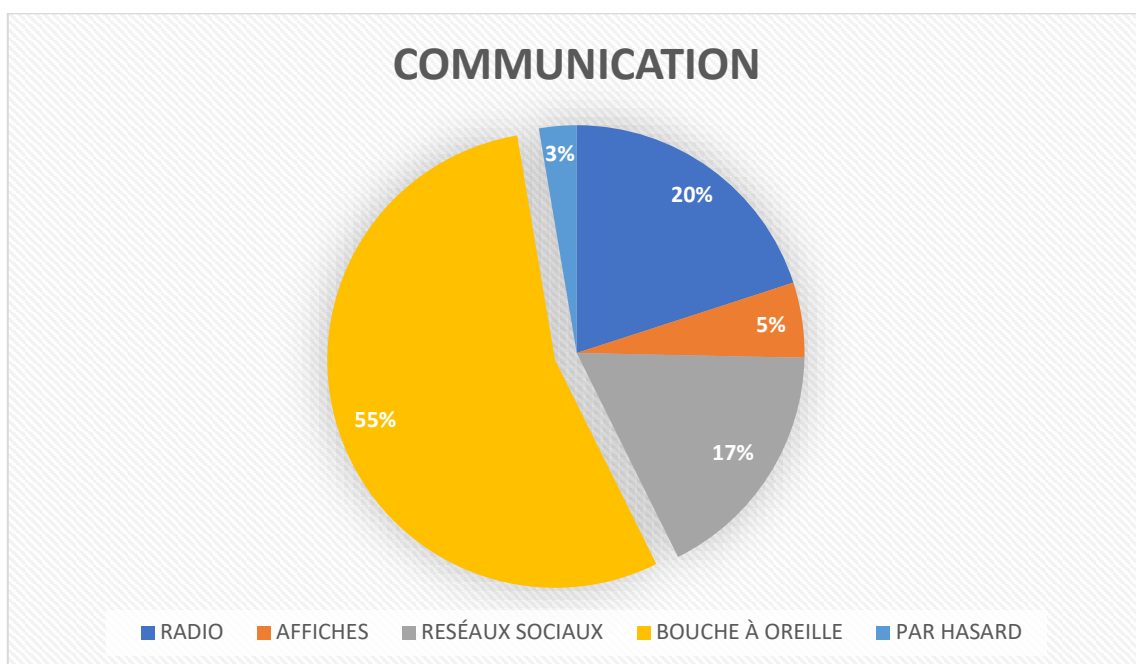


Pour cette journée, le CDOS-Aisne a mis en place un système de carte « Passe-Sport », où les participants ont pu retrouver les différentes activités proposées, sur une carte de la base de loisirs avec l'emplacement des activités.

Cette carte, récupérée à l'entrée de la base de loisirs, a également permis de participer à un jeu concours avec le gain d'une activité de loisirs après tirage au sort.

Malgré une matinée pluvieuse, ce ne sont pas moins de 92 personnes qui se sont rendues sur la Base Nautique Cap'Aisne pour cette Journée Olympique. 22 personnes sont restées la journée complète, 7 personnes le matin uniquement et 63 personnes l'après-midi seulement. Tous sont repartis avec un sac « Journée Olympique » du CDOS-Aisne, où ils ont retrouvé plusieurs goodies à l'intérieur.

En termes de retour sur la communication, le CDOS-Aisne a pu réaliser des statistiques grâce aux informations récupérées via « les Passe-Sports » des participants.



2) Journée Olympique Scolaire

En ce qui concerne la Journée Olympique Scolaire, le CDOS-Aisne est partenaire du comité Départemental USEP de l'Aisne. Le CDOS-Aisne anime des activités physiques et sportives le jour de l'évènement.

Cette année 2021, compte tenu des contraintes sanitaires, cette Journée Olympique n'a rassemblé qu'une seule école, celle de Ribemont, labellisée « Génération 2024 », afin d'éviter le brassage des élèves.

Cette Journée Olympique Scolaire 2021, organisée le vendredi 25 Juin 2021 sur le stade municipal, a rassemblé 140 jeunes élèves de classe élémentaire, de l'école de Ribemont labellisée « Génération 2024 ». Les contraintes sanitaires, ne permettant pas le mélange des élèves, a donc été organisée de la façon suivante : 60 élèves de CP, CE1, le matin, et 80 élèves de CE2, CM1, CM2 l'après-midi.

Les objectifs de cette Journée Olympique Scolaire ont été les suivants :

- Permettre aux jeunes publics de bouger, de s'amuser et de découvrir le sport et l'Olympisme,
- Encourager le public scolaire à pratiquer une activité sportive.

Sous forme d'Olympiade, les élèves, par groupe de 8, sont passés sur les différents ateliers, dont 2 ont été animés par le CDOS-Aisne.

ATELIERS JOURNÉE OLYMPIQUE USEP 02	
Atelier partenaire club de foot Ribemont	CDOS – Ball-Bouncer / Grand Jeu Superquiz Sport Santé
Relais du Serpent	Tap Tap Grenouille
La Croix	Tir au pénalty de Hand-Ball
Mastermin d'Orientation	Château de bouchons
Relais Padieu	Atelier sportif violet

Les ateliers étaient scindés sur 2 terrains différents, afin d'adapter les activités aux grandes sections, CP et CE1 (terrain A pour 60 jeunes), puis pour les CE2, CM1 et CM2 (terrain B pour 80 jeunes).

Lors de la clôture de cette journée, chaque élève est reparti avec un sac « Journée Olympique » du CDOS-Aisne avec plusieurs goodies à l'intérieur (gourdes, stickers...).

3) La Journée Olympique du Service National Universel (SNU)

Lors de l'organisation du 1^{er} séjour de cohésion, dans l'Aisne, par le Service Départemental à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Aisne, le CDOS-Aisne a participé à l'animation et l'organisation des activités sportives ; C'est tout naturellement que la CDOS-Aisne a proposé l'organisation d'une Journée Olympique SNU.

Le CDOS-Aisne a donc organisé, le mercredi 23 Juin 2021, à Saint-Quentin, une Journée Olympique auprès de 72 jeunes.

Les objectifs de cette journée ont été les suivants :

- Transmettre les valeurs du sport et les valeurs de l'Olympisme,
- Favoriser la cohésion, l'entraide sur les ateliers sportifs,
- Favoriser les échanges et permettre les rencontres par le sport,
- Mettre en avant la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.

72 jeunes, âgés de 15 à 17 ans répartis en 6 équipes de 8 à 10 avec un tuteur et un accompagnateur, ont participé à différents ateliers sportifs :

ATELIERS	
Volley Assis	CDSMR02
Escrime	L'Épée Saint-Quentinoise
Tir à l'arc	Saint-Quentin Tir à l'arc
Athlétisme	Athlétisme de Gauchy
Carabine Laser	CD Handisport 02
Judo	Euro Judo 02

Lors de la cérémonie de clôture de cette Journée Olympique SNU, le CDOS-Aisne a accueilli Madame Ambre CHEVREAU, Médaillée de Bronze en Lutte féminine, Claire DERIGNY Championne de France de Lutte Adapté et leur entraîneur Aristide DIATTA, pour la remise des récompenses comprenant un sac « Journée Olympique » et des goodies.



II) LE DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF « CARTE PASSERELLE » ET LE LANCEMENT DE « MON CLUB PRES DE CHEZ MOI »

1) Le déploiement du dispositif « Carte passerelle »

Le projet « Carte Passerelle Sport scolaire / Sport en club », initié par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), concrétise l'ambition de renforcer le lien entre les associations de sport scolaire et le monde sportif associatif en proposant un projet d'éducation et d'épanouissement des enfants complémentaire à celui de l'école.

La « carte passerelle » est un dispositif récent (2020), qui permet à des jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL de pouvoir s'essayer à un sport de leur choix, dans un certain nombre de clubs répertoriés au préalable, dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue. Il s'inscrit de fait dans le cadre des politiques publiques de prévention qui visent à promouvoir l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge.

Afin que les clubs participent à cette opération, le CDOS-Aisne communique aux comités départementaux et aux clubs via le site internet, la page Facebook mais aussi par mail, les actualités du dispositif, afin d'en expliquer l'intérêt et les modalités d'inscriptions.

Ainsi, les clubs fédérés, qui souhaitent participer au dispositif de la « carte passerelle », s'inscrivent sur « Mon club près de chez moi » et s'engagent à accueillir gratuitement les élèves à raison de 3 séances d'essai maximum, dans la limite des places disponibles.

1) L'outil « Mon club près de chez moi »

Afin de soutenir le déploiement du dispositif Carte passerelle, le CNOSF a développé une nouvelle application mobile « Mon club près de chez moi » mise en ligne à l'été 2020, et qui permet de géolocaliser les clubs volontaires pour accueillir les élèves à proximité de leur domicile ou de leur école et de répertorier les informations pratiques de cet accueil (horaires, etc.).

Le CDOS-Aisne communique auprès des différents acteurs : le mouvement sportif, en particulier l'USEP, les collectivités et les services de l'Education Nationale, sur l'application « Mon club près de chez moi » qui permet la visibilité des clubs, qu'ils soient ou non, adhérents à l'opération « carte passerelle ».

Evaluation

Suite aux informations que nous avons reçues par le CNOSF, dans l'Aisne 105 clubs se sont recensés sur le site « Mon Club près de chez moi », soit 9,90 des clubs du département d'après le nombre de club recensé identifié sur l'année 2019/2020. Ces 105 clubs représentent 13,67% des clubs recensés sur l'ensemble de la région des hauts de France.

Département	Total Club	%	Nombre de clubs dans le département (2019/2020)	% de clubs engagés sur le total du département
Aisne	105	13,67 %	1 061	9,90
Oise	123	16,02 %	N/A	N/A
Somme	80	10,42 %	N/A	N/A
Nord	317	41,28 %	N/A	N/A
Pas-de-Calais	143	18,62 %	N/A	N/A
Total	768			

III) LE CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION POUR LES BENEVOLES (CRIB) ET POINT D'INFORMATION A LA VIE ASSOCIATIVE (PIVA)

Le CDOS-Aisne est habilité Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), depuis janvier 2004, dans le cadre de la signature d'une convention avec la Préfecture de l'Aisne, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aisne et le Conseil Départemental de l'Aisne.

Dans le cadre du Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB), le CDOS-Aisne est également reconnu Point d'Information à la Vie Associative (PIVA). Le réseau PIVA est un réseau régional de 83 acteurs associations et institutionnels, répartis sur le territoire des Hauts-de-France et constitué par Le Mouvement Associatif (LMA) Hauts-de-France. Ce réseau, dont 14 PIVA dans le département de l'Aisne, apporte une première information aux bénévoles et aux associatives régionales.

Le Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) est un véritable outil au sein service des bénévoles grâce à ses actions de conseils et d'informations. Cet outil, attendu depuis longtemps par le milieu associatif, a pour objectif principal de :

- Répondre aux attentes des bénévoles,
- Être à l'écoute des problématiques des bénévoles,
- Résoudre les problèmes quotidiens de la vie associative,
- Créer un réseau de conseils et d'informations au service du mouvement sportif.

Les interventions du CDOS-Aisne, auprès des associations et de leurs responsables associatifs, se caractérisent sous différentes formes :

- Des entretiens téléphoniques,
- Des rencontres dans les locaux du CDOS-Aisne,
- Des rencontres dans les locaux des associations,
- Des réunions d'informations...

Evaluation

Les activités du Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles sont évaluées à partir de différents critères tels que :

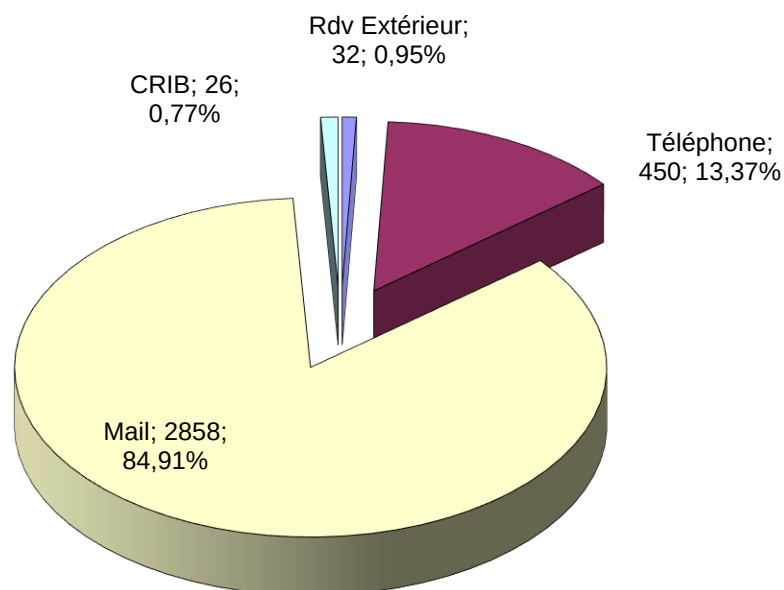
- Le nombre de contacts,
- Le temps consacré à l'association,
- Le type d'accompagnement effectué,
- Le type de contact...

Depuis la crise sanitaire, le CDOS-Aisne a été grandement sollicité sur des questions liées à l'activité partielle et à l'organisation des activités.

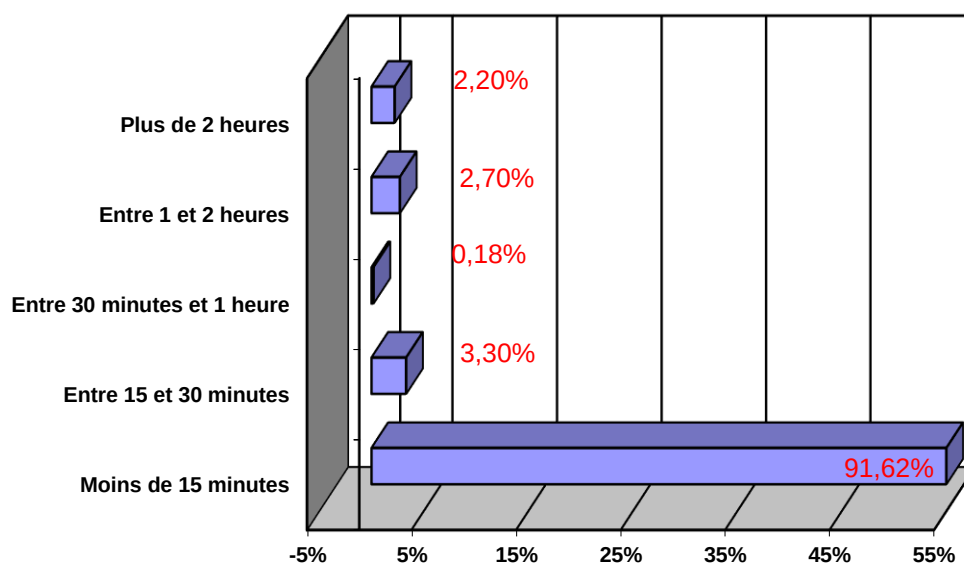
Le CDOS-Aisne a joué son rôle d'information, de conseils et d'accompagnement qui sont les missions premières du CRIB. Les activités du CRIB ont représenté, en 2021, un total de 3 366 interventions. Les interventions liées à l'emploi représentent 90,01 % des interventions totales, soit 3 030 interventions, qui sont liées aux questions sur le droit du travail.

Un état statistique détaillé permet de connaître l'ensemble des besoins abordés et des interventions effectuées dans les différentes problématiques.

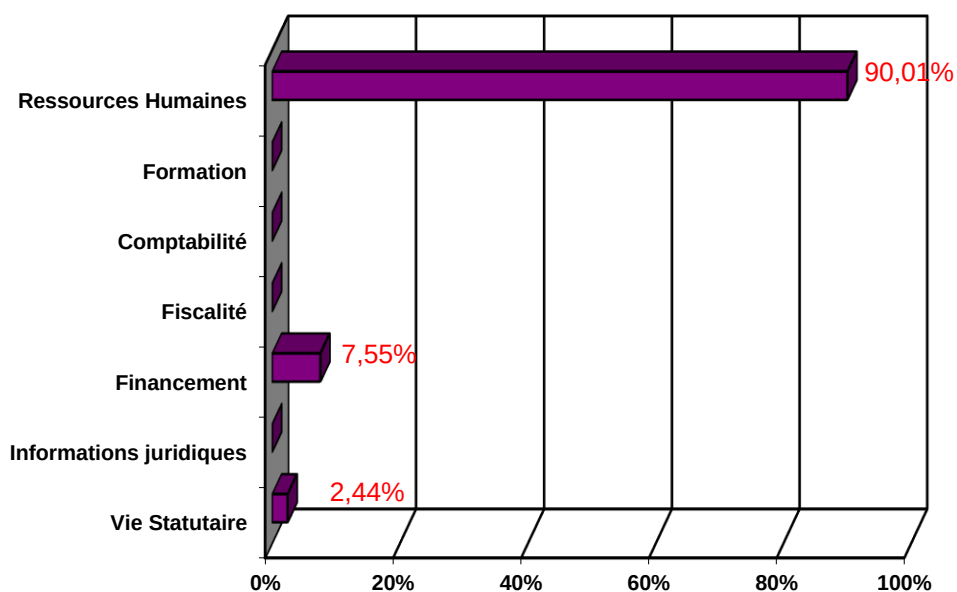
DANS QUEL CADRE SE DEROULE LES CONTACTS / ECHANGES ?



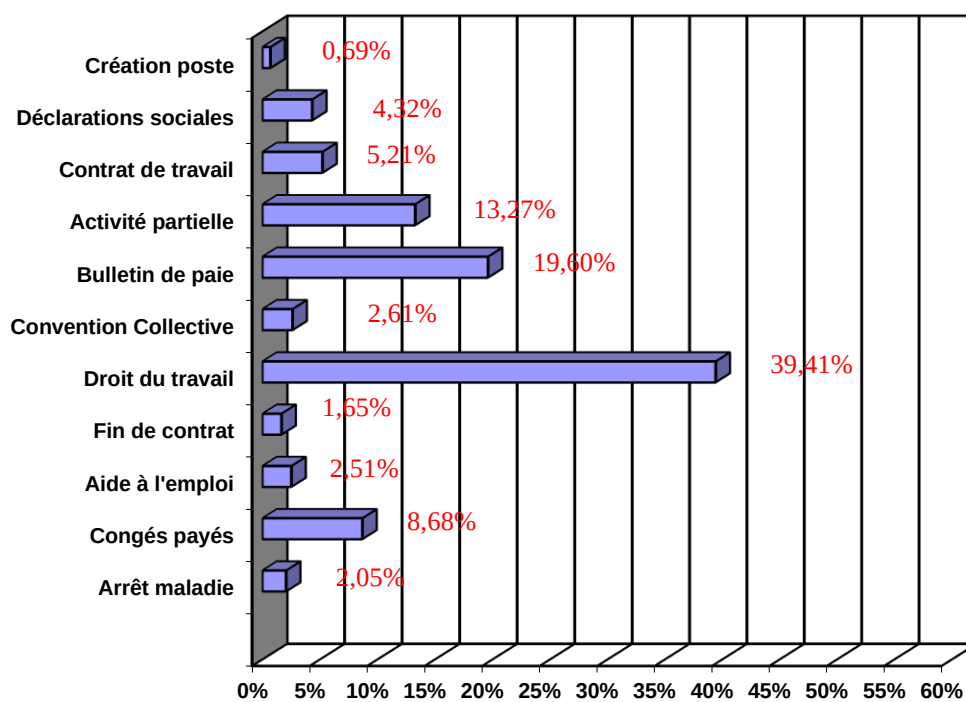
COMBIEN DE TEMPS EST CONSACRE POUR CHAQUE CONTACT ?



QUELLE EST LA NATURE DU OU DES BESOINS ABORDES ?



QUELS SONT LES BESOINS ABORDES EN "RESSOURCES HUMAINES" ?



IV) LE RESEAU PIVA (POINT D'INFORMATION A LA VIE ASSOCIATIVE)

1) Contexte

Le CDOS-Aisne est acteur de l'accompagnement de la vie associative départementale. Il est à la fois Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) et Point d'Information à la Vie Associative + (PIVA+).

Le réseau PIVA est un réseau régional d'accompagnement de la vie associative qui existe, depuis 2016, et résulte de la fusion des dispositifs DIVA (ex Picardie) et PRAVA (ex Nord-Pas-de-Calais).

Les fondements de ce réseau résident dans l'information gratuite et adaptée des porteurs de projet, responsables bénévoles et associations à toutes les étapes de leur vie pour renforcer et faire rayonner la vie associative locale. Les acteurs du réseau sont tous différents, mais unis par l'accompagnement de la vie associative.

Il s'agit d'associations, de collectivités ou encore de municipalités volontaires qui ont été labellisés PIVA par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Aisne (SDJES).

Les missions communes à toutes les structures labellisées sont :

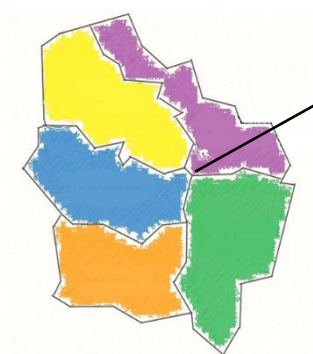
- Une permanence physique,
- L'accueil personnalisé par un(e) référent(e) PIVA,
- L'information de premier niveau sur la base d'outils et de supports fournis par le réseau,
- L'orientation vers les acteurs adéquats (PIVA+, organismes, partenaires...).

Les structures labellisées PIVA+ disposent d'une expertise qui leur permet de porter en outre une mission de :

- Accompagnement des acteurs associatifs,
- Aide à la structuration de projets,
- Accompagnement de l'emploi associatif,
- Mise en place de formations à destination des dirigeants associatifs et bénévoles.

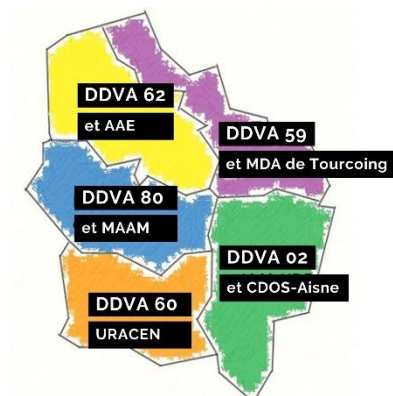
2) Organisation

Une Gouvernance régionale



DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et LMA (Le Mouvement Associatif) des Hauts-de-France

Une Gouvernance Départementale

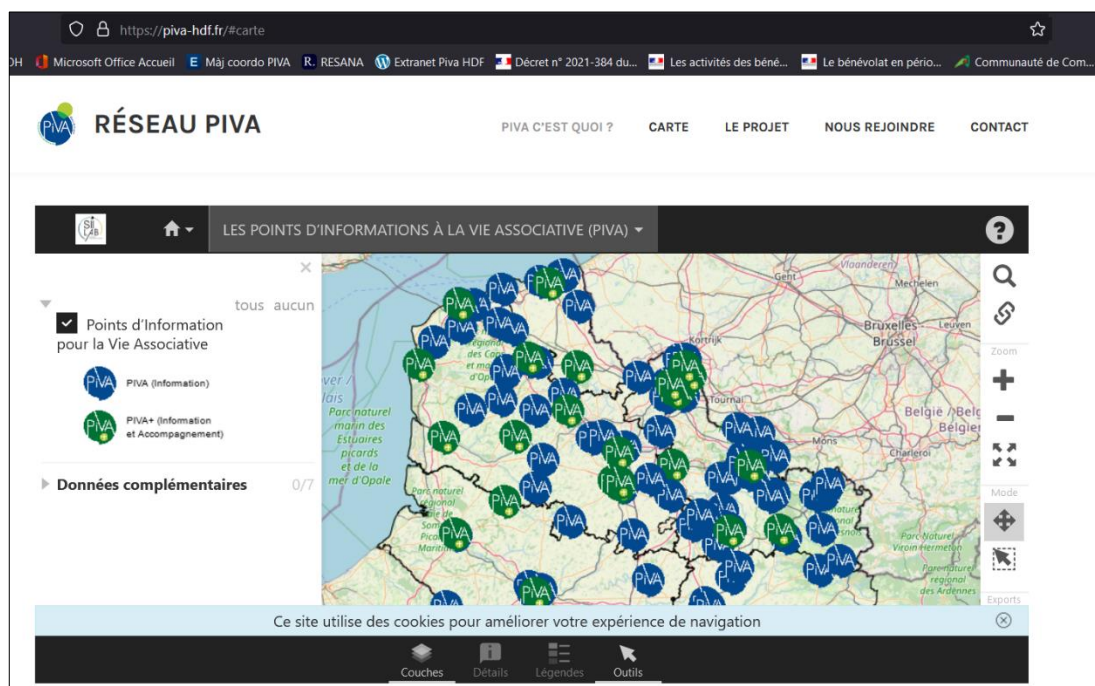


Le chargé de mission Vie associative du CDOS-Aisne anime et assure la coordination départementale du réseau en binôme avec le Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA).

3) Animation du réseau en 2021

a) Campagne de mise à jour des coordonnées

Pour garantir aux associations de pouvoir contacter une structure labellisée PIVA, une campagne de mise à jour des coordonnées a été menée entre juin et septembre 2021. Les informations collectées ont été intégrées dans les supports de communications en ligne existants : la cartographie (www.piva-hdf.fr/#carte) et la liste des PIVA dans l'Aisne.

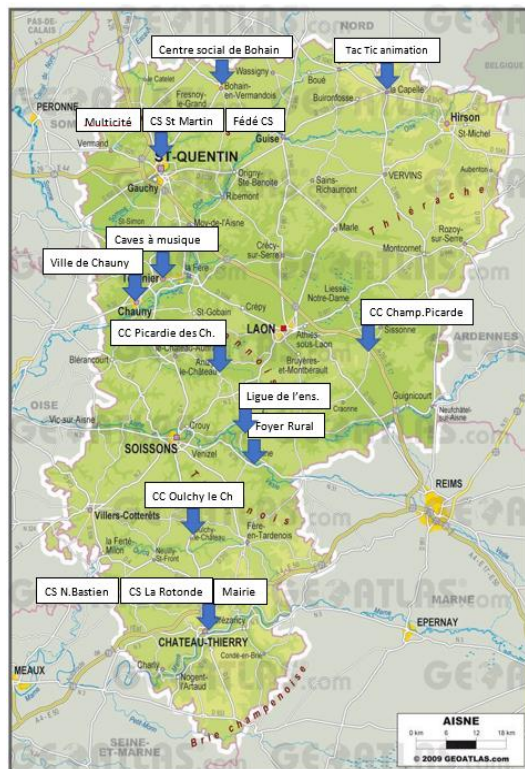


Cette campagne de mise à jour a par ailleurs permis de détecter des référents qui n'ont pas suivi le parcours de formation d'entrée dans le réseau.

b) Rencontres individuelles des référents PIVA

Afin de consolider la dynamique de réseau, des rencontres individuelles ont été réalisées avec les référents(es) PIVA de l'Aisne pour les structures labellisées.

Rencontres individuelles de PIVA en 2021



Le réseau PIVA compte 20 structures dans l'Aisne en 2021. Ces rencontres ont donc permis d'en rencontrer 70%.

Le but de ces rencontres est multiple :

- Consolider le lien entre les PIVA et la coordination départementale du réseau,
- Engager une démarche d'interconnaissance avec recueil de données dans un tableau de suivi,
- Identifier les pratiques en accompagnement de la vie associative (services, expertise, événements...),
- Collecter les éventuels besoins et interrogations en matière de vie associative et du réseau PIVA,
- Prendre en photo les référents PIVA pour créer et diffuser un trombinoscope,
- Evaluer les possibilités de mise en réseau, notamment les salles mobilisables pour le collectif Formation de bénévoles 02 et la diffusion du catalogue de Formations de Bénévoles.

c) Rencontres connexes

Certaines rencontres ont été réalisées afin de communiquer l'existence du réseau PIVA et/ou de consolider des liens avec des partenaires institutionnels : la CAF de l'Aisne, la MSA Picardie, le CD SMR, le Pôle Jeunesse du Conseil Départemental, la Maison des associations de Soissons, le Centre social Saint-Waast, la Préfecture et les Sous-Préfectures : Agents du greffe des associations, la Communauté de communes du Val de l'Aisne.

d) Réalisation d'un trombinoscope

Le trombinoscope est un support qui fait apparaître la photo et les coordonnées de chaque référent(e). C'est un outil qui a été créé, en 2021, afin d'animer le réseau en permettant à chacun d'identifier ses pairs. Le trombinoscope a permis de créer du lien entre les référents(es).

e) Création d'une newsletter aux PIVA

La newsletter est un support d'information et d'animation des points PIVA de l'Aisne. Elle sert à créer et entretenir un sentiment d'appartenance au réseau et une proximité avec le coordinateur départemental associatif.

Les informations diffusées sont relatives à la vie associative départementale, à la vie du réseau et à l'avancement de la préfiguration Accompagnement de la Vie Associative Locale (AVAL) : formation d'entrée, nouveau nom du réseau, trombinoscope,...

À ce jour, la newsletter n'a pas de récurrence fixe et est envoyée à l'ensemble des points PIVA du département de l'Aisne.

f) Formation d'entrée des points PIVA

L'entrée dans le réseau piva nécessite, au préalable, la participation obligatoire à une formation d'entrée des points PIVA.

Cette formation d'entrée est une session de deux jours de formation préalable à toute labellisation. Elle donne un socle commun à l'ensemble des points PIVA, en délivrant les informations de base sur la vie associative (caractéristique d'une association), les acteurs et les dispositifs ressources en département et les outils mis à disposition par le réseau.

La formation d'entrée est aussi le premier lieu d'interconnaissance des autres points PIVA du territoire.

Entre juin et septembre 2021, la mise à jour des coordonnées des structures labellisées a permis de détecter pas moins de 11 nouveaux référents dans des structures déjà identifiées PIVA. Par ailleurs, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Aisne (SDJES Aisne) a détecté 8 structures désirant intégrer le réseau.

Une session de formation a été organisée les 23 et 30 novembre 2021 et une deuxième session sera organisée les 18 et 25 janvier 2022.

Elles vont permettre d'atteindre 28 structures labellisées PIVA dans l'Aisne, soit un taux d'accroissement de 40% entre 2021 et 2022, et une couverture géographique qui tend vers un meilleur maillage territorial.

Le CDOS-Aisne intervient en tant que formateur au cours de ces deux sessions de formation. Les intervenants suivants ont également participé pour présenter leurs retours d'expériences, leur structure ou leur dispositif : le SDJES Aisne, l'Inter-Réseaux IAE Hauts-de-France (IRIAE HDF) porteur du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de l'Aisne, le Greffe des associations, le Centre Social et Culturel de BOHAIN (Point PIVA Associatif) et la Communauté de Communes de la Champagne Picarde (Point PIVA Collectivité).

g) Participation à la vie du réseau régional

Le CDOS-Aisne a participé au séminaire des Points PIVA+, les 21 et 22 octobre 2021 à l'Abbaye de Belval à Troisvaux (62). Des ateliers d'échanges de pratiques professionnelles entre les pairs ont été organisés pendant les 2 jours permettant des réflexions et des pistes de travail sur :

- La préfiguration dans chaque département des Hauts-de-France,
- Le schéma de développement du réseau,
- La transition écologique et solidaire.

Une quarantaine de points PIVA+ et partenaires institutionnels ont participé aux 2 jours de séminaire avec notamment la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) Hauts-de-France , Conseil Régional Hauts-de-France et le Mouvement Associatif Hauts-de-France.

V) LA PREFIGURATION A L'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE ASSOCIATIVE

En juillet 2020, la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPA) du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports lance un chantier national sur l'accompagnement de la vie associative locale.

Dans le cadre de ce chantier national, 3 régions pilotes sont chargées de formaliser la préfiguration à l'accompagnement à la vie associative : les Hauts-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et le Centre Val-de-Loire.

1) Rappel du contexte du chantier national

Les enjeux fixés par la DJEPA pour améliorer et optimiser l'accompagnement de la vie associative sont les suivants :

- Garantir une réponse adaptée aux besoins des porteurs de projets et des associations tout au long de leurs parcours de vie,
- Favoriser le renforcement et le développement du tissu associatif local,
- Associer l'ensemble des forces sur le long terme.

Afin de répondre à ces enjeux, le travail de préfiguration s'appuie les axes suivants :

- Un nouveau dispositif d'accompagnement national avec une meilleure lisibilité du réseau,
- Un dispositif accessible gratuitement et de façon homogène sur le territoire,
- Renforcer les acteurs de l'accompagnement,
- Co construire une stratégie territoriale de l'accompagnement visant à valoriser les dynamiques associatives et faciliter les synergies.

Ce parcours d'accompagnement de la vie associative doit s'appuyer sur 3 missions :

- Prescription : interlocuteurs de proximité avec une fonction d'orientation (Maisons France Services, municipalités),
- Information : interventions ponctuelles et de primo information, acteurs associatifs dont l'accompagnement des associations n'est pas le cœur de métier,
- Accompagnement : accompagnement qui s'inscrit dans la durée et mobilise une expertise adaptée permettant d'adresser en profondeur les besoins ou difficultés de l'association.

2) Calendrier prévisionnel du chantier national et de la préfiguration en région

Pour formaliser la préfiguration en région et répondre aux objectifs fixés par la DJEPVA, un calendrier est élaboré en plusieurs phases :

- Une phase de lancement national, en juillet 2020,
- Une phase de préfiguration de septembre 2020 à juin 2021, comprenant :
 - La formalisation de la préfiguration en Hauts-de-France,
 - Le lancement du diagnostic régional et départemental,
 - Le lancement de l'évaluation régional et départemental,
- Une phase d'évaluation, de mai à septembre 2021 avec la formalisation d'un dispositif d'accompagnement à la vie associative, - Une phase d'essaimage, dès septembre 2021, sur plusieurs régions de France.

3) La préfiguration en Hauts-de-France

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France dispose d'un réseau PIVA (Point Information pour la Vie Associative) dans le cadre d'une initiative portée par l'État, la Région Hauts-de-France et des acteurs associatifs.

Ce réseau est né de l'héritage de deux dynamiques existantes en :

- Nord-Pas-de-Calais : le Pôle Ressource d'Aide à la Vie Associative (PRAVA),
- Picardie, le Dispositif d'Information à la Vie Associative (DIVA).

La région Hauts-de-France a contribué au groupe de travail national de lancement de la préfiguration. C'est tout naturellement que la région Hauts-de-France a été retenue préfiguratrice au regard de ses caractéristiques, de la solide structuration locale du réseau d'accompagnement et de la mobilisation du partenariat associatif et public de notre territoire.

3 axes d'expérimentation spécifiques ont été définis pour la région Hauts-de-France :

- Le développement du nouveau niveau « Prescripteur »,
- L'établissement d'un schéma de développement territorial du réseau,
- La performance de l'orientation par une meilleure articulation inter-réseaux d'accompagnement.

Une organisation territoriale a été définie, avec différentes instances de travail, de discussion et d'échanges, pour répondre aux objectifs de la préfiguration nationale :

- Un comité de pilotage regroupant les services de l'État (DRAJES et DDVA), de la Région Hauts-de-France et des animateurs associatifs départementaux,
- Un comité technique regroupant les services de l'État (DDVA) et des animateurs associatifs départementaux,
- Des équipes projet départementales regroupant les services de l'État (DDVA), des animateurs associatifs départementaux et acteurs ressources locaux.

4) La préfiguration dans le département de l'Aisne

Le CDOS-Aisne, en sa qualité de Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) a été membre du réseau DIVA (région Picardie) avant d'être membre du réseau PIVA (région Hauts-de-France).

Compte tenu de son expertise, le CDOS-Aisne est devenu, en septembre 2020, le coordinateur et l'animateur départemental de l'équipe projet Aisne pour travailler sur le chantier de préfiguration de l'accompagnement à la vie associative.

Le CDOS-Aisne doit assurer plusieurs missions de coordinations, d'animations et d'investigations :

- Assurer la coordination du chantier diagnostic sur le département,
 - L'organisation et l'animation des temps de travail en lien avec le DDVA,
 - La gestion de la circulation de l'information entre les différents échelons,
 - Le lien avec les partenaires au local.
- Être le garant de la mise en œuvre opérationnelle du diagnostic, des chantiers expérimentations sur le département,
- Assurer le lien avec l'échelon régional (Comité technique "diagnostic"),
 - Appui à l'élaboration des outils de diagnostic,
 - Participation à l'analyse des données et résultats.
 -
- Participer aux différents espaces de travail en département autour de la préfiguration,
 - Contribution aux outils et analyses.
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle du diagnostic,
 - Mission de diffusion, récolte des données,
 - Portage des chantiers expérimentations, des enquêtes qualitatives (entretiens, rencontre...),
 - Lien avec les PIVA et PIVA+ du territoire.

5) Les acteurs de la préfiguration

Le CDOS-Aisne et le SDJES-Aisne ont fait le choix de travailler autour de la composition de 2 équipes projet :

- Une équipe projet restreinte composée du Délégué Départemental à la Vie Associative, du CDOS-Aisne, du Foyer Rural Jacques Pelletier et de l'Association MultiCité,
- Une équipe projet départementale composée de l'équipe projet restreinte et du Centre social et culturel de Bohain, des Caves à musique de Tergnier, de l'association Tact et de la CAF de l'Aisne.

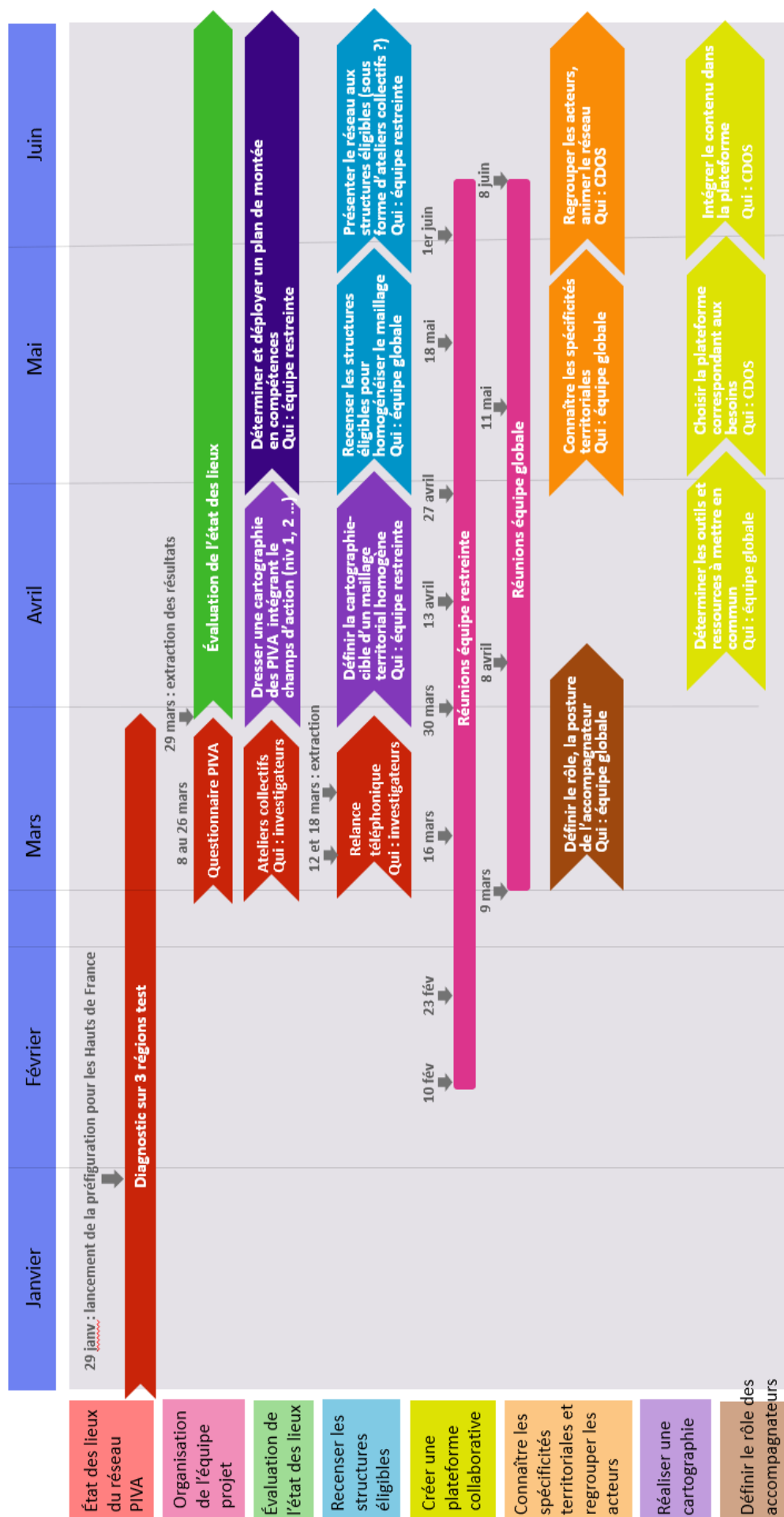
6) Déploiement opérationnel de la préfiguration

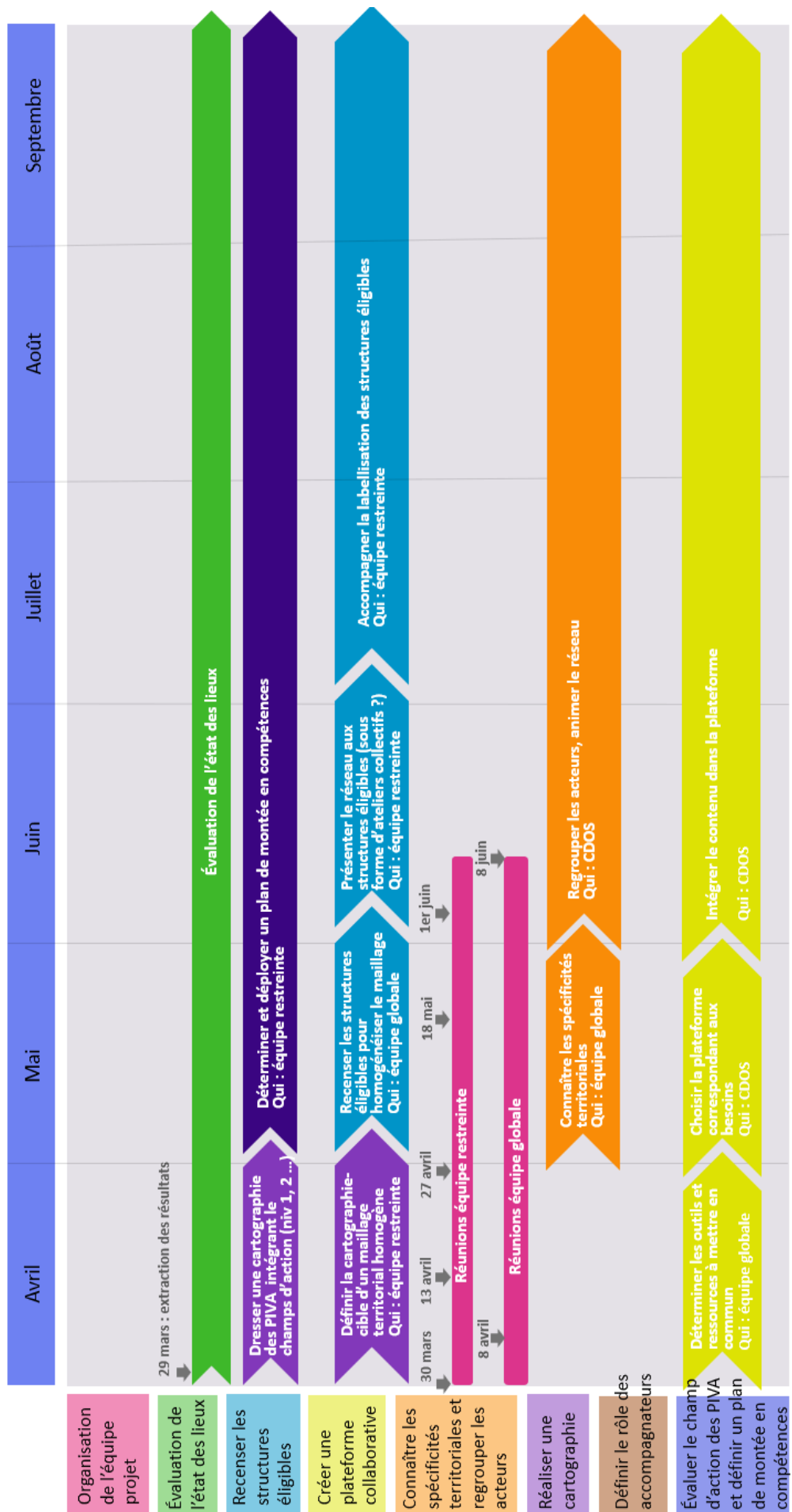
Durant l'année 2021, le CDOS-Aisne a travaillé au niveau régional et au niveau départemental sur le déploiement opérationnel de la préfiguration à l'accompagnement à la vie associative.

Ce travail de déploiement a nécessité de nombreux travaux et l'organisation et/ou la participation aux rencontres et réunions départementales et régionales voire nationales :

- 4 comités de pilotage régionaux,
- 3 comités techniques régionaux,
- 5 réunions de l'équipe départementale Aisne,
- 5 réunions de l'équipe restreinte Aisne,
- 1 groupe national formation.

Le détail des travaux est résumé





VI) LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (SDJES) de l'Aisne a organisé, pour la première fois, un séjour de cohésion qui s'est déroulé, du 21 juin 2021 au 2 juillet 2021, au Lycée des Métiers d'Arts de Saint-Quentin.

Le SDJES de l'Aisne a sollicité le CDOS-Aisne pour coordonner et animer toutes les activités physiques et sportives et organiser une Journée Olympique durant le séjour de cohésion.

2 groupes de travail ont été constitués afin de préparer l'organisation et l'animation de toutes les activités du séjour de cohésion SNU :

- Un groupe de travail « Santé » pour l'organisation d'une journée sur la thématique « santé »,
- Un groupe de travail « Sport » pour l'organisation et l'animation des activités physiques journalières et la Journée Olympique.

1) La journée sur la thématique « Santé »

Le CDOS-Aisne a participé à l'organisation et à l'animation de la journée sur la thématique « Santé » qui s'est déroulé le samedi 26 juin 2021. Cette journée « Santé » a eu pour objectif de sensibiliser les volontaires SNU sur la santé, l'alimentation, le bien-être, l'hygiène de vie, l'activité physique au travers plusieurs ateliers animés par :

- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Merlieux sur l'hygiène par la fabrication de déodorant artisanal,
- Le Centre Information Jeunesse (CIJ) de l'Aisne sur les nuisances sonores, les addictions aux écrans,
- La Gendarmerie de l'Aisne sur les problèmes d'addictions à l'alcool et aux produits stupéfiants,
- Le CDOS-Aisne sur l'animation du jeu SuperQuizz Sport Santé.

2) L'organisation et l'animation des activités physiques journalières

Durant les deux semaines du séjour, les jeunes volontaires SNU ont pratiqué des activités physiques et sportives, chaque matin de 8h00 à 9h30.

Six ateliers sportifs ont été organisés et animés par des associations sportives locales et le CDOS-Aisne :

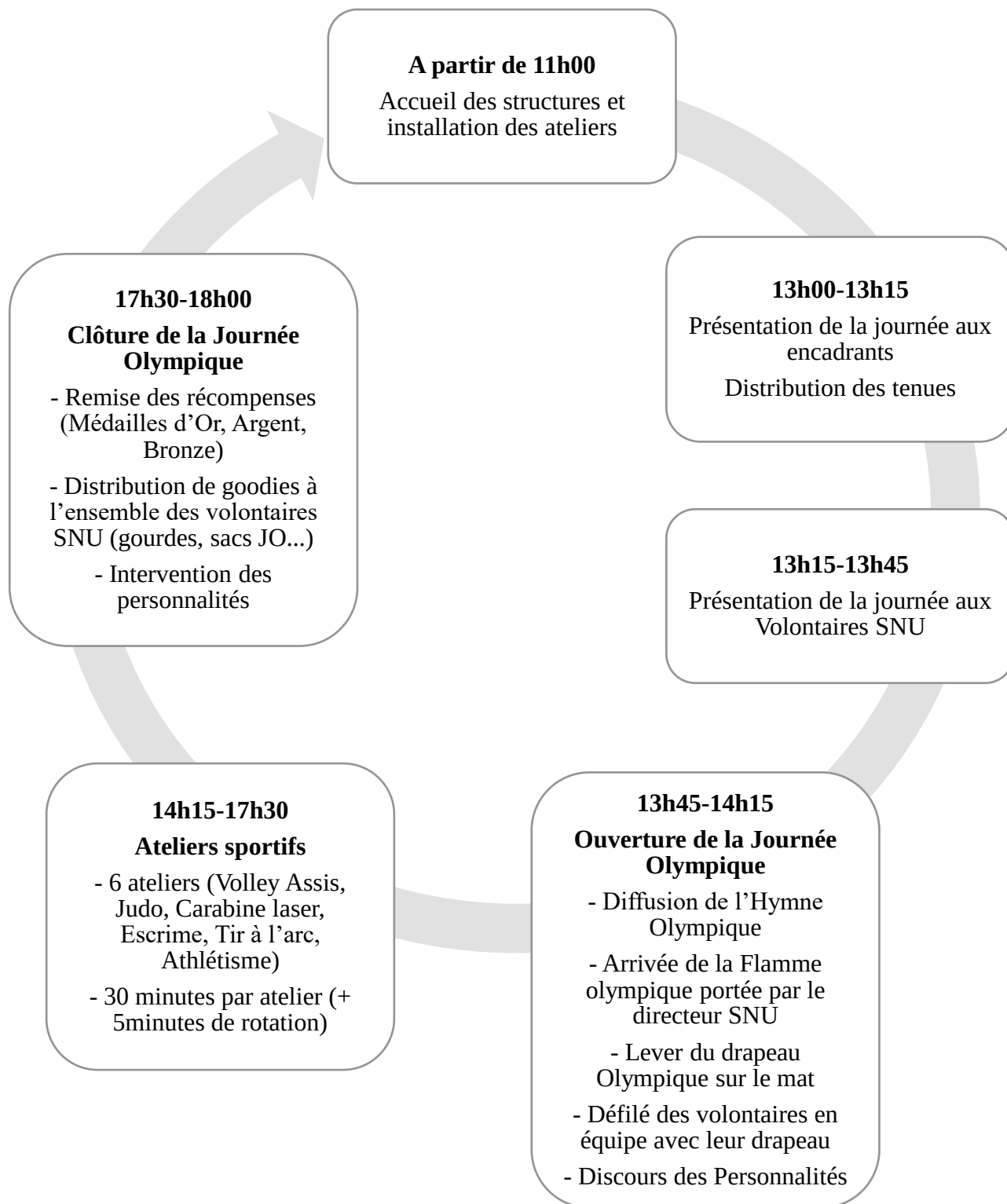
- Le Jumping par le Comité Départemental Sport en Milieu Rural,
- L'Escrime par l'Epée Saint-Quentinoise,
- La Danse par l'association Sandy Cap Danse,
- L'Ultimate par un éducateur sportif du séjour de cohésion SNU,
- Le Self Défense par l'Euro Judo de Saint-Quentin,
- Le Kin Ball par le CDOS-Aisne.

3) L'organisation de la Journée Olympique

La Journée Olympique célèbre l'anniversaire de la création du Comité International Olympique et la rénovation des jeux olympiques proposés par le Baron Pierre de Coubertin, le 23 juin 1894 à Paris. Le Comité International Olympique décidera de créer cette manifestation en 1948.

Le Préfet de l'Aisne, Monsieur Ziad KHOURY, a souhaité qu'une Journée Olympique soit organisée, pendant le séjour de cohésion, à une cérémonie d'ouverture, des ateliers sportifs et une cérémonie de clôture.

Cette Journée Olympique a donc été organisée, par le CDOS-Aisne, le mercredi 23 juin 2021, afin de transmettre les valeurs du sport et de l'Olympisme (respect, dépassement de soi...). Ce sont 72 jeunes qui pratiquent différentes activités physiques et sportives (Cf. le paragraphe I.3)



VII) TIERS DE CONFIANCE SERVICE CIVIQUE ASSOCIATIONS SPORTIVES

1) La communication

Le CDOS-Aisne dispose de 5 fiches missions « types » qui sont présentées sur le site Internet du CDOS-Aisne et qui sont diffusées régulièrement par l'intermédiaire d'une newsletter transmise auprès des 2 000 associations :

- Agir pour favoriser la relation parents – enfants par des activités sportives et para-sportives,
- Développer la citoyenneté et le vivre ensemble par le sport,
- Encourager la pratique du sport,
- Participer aux développements des actions sportives dans les quartiers isolés en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées,
- Sensibiliser contre les violences sportives

De plus, lors de l'organisation des formations de bénévoles, le CDOS-Aisne fait la promotion du service civique aux bénévoles présents sur les sessions de formation.

2) L'accompagnement des associations sportives

Le CDOS-Aisne accompagne les associations sportives dans la constitution de leur dossier en vue d'obtenir l'agrément service civique. Cet accompagnement s'effectue par une rencontre avec l'association. Il veille sur les capacités de l'association à accueillir un jeune en service civique et participe à la rédaction de la fiche mission du jeune.

Cette année, l'activité est revenue peu à peu. Le CDOS-Aisne a accompagné 2 structures sportives dans leurs démarches et autres questionnements :

- La Laonnoise Gymnastique dans l'accueil de 2 volontaires en Service Civique, à la suite d'un renouvellement d'agrément par la nouvelle Présidente. De plus, le CDOS-Aisne a accompagné l'association sur la demande de rupture de contrat concernant un volontaire,
- L'Union Sportive Bruyéroise (Football) dans l'accueil d'un volontaire en Service Civique et les démarches de renouvellement d'agrément suite à la demande du nouveau Président.

Une réflexion va être menée, en 2022, avec les services du SDJES de l'Aisne pour l'obtention de la labellisation « Service Civique Génération 2024 »

Plusieurs projets pourront être envisagés soit par l'accueil de jeunes en service civique au CDOS-Aisne, soit par la mise à disposition auprès de clubs sportifs dans le cadre de l'intermédiation.

VIII) TIERS DE CONFIANCE SERVICE CIVIQUE REFUGIES

1) Les objectifs

L'objectif général du projet est de contribuer à une meilleure inclusion sociale des jeunes de 16 à 25 ans bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire par l'engagement sur des missions de service civique de 8 mois.

Les objectifs opérationnels du projet sont de :

- Présenter le dispositif de Service Civique et des missions au public concerné,
- Organiser et assurer un suivi de l'accueil des volontaires dans les missions.

2) Les activités réalisées

Dans la continuité du travail effectué depuis plusieurs années, le CDOS-Aisne a poursuivi la mise en place du lien avec les jeunes en fin de mission Service Civique afin de pouvoir établir le bilan avec le terrain d'accueil, la structure d'hébergement et l'éducateur(rice) référent(e).

Le CDOS-Aisne a continué à déployer l'information pour les structures qui n'ont pas encore connaissance du dispositif, à garder le lien avec les structures qui ont déjà pu accueillir un volontaire Bénéficiaire de la Protection Internationale (BPI).

La coordination du projet a nécessité d'organiser, d'animer et de participer à différentes rencontres avec les Centres d'Hébergements d'Urgences :

- Accueil Et Promotion (AEP), le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) d'Hirson,
- Fondation Diaconesses, CHRS de Soissons,
- COALLIA, CHRS de Laon,
- COALLIA, le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) d'Anizy-le-Grand,
- Accueil Et Promotion (AEP), CHRS de Sissonne,

Ce sont donc 5 structures d'hébergement qui ont été rencontrées sur le territoire de l'Aisne, avec leurs difficultés mais aussi leurs avantages. L'objectif est d'établir un panel de jeunes pour qui une mission de Service Civique correspond à leur projet d'insertion. Cette mission doit pouvoir leur ouvrir des « portes » et permettre, par l'engagement, d'être un tremplin dans leur vie active.

Pour cela, le CDOS-Aisne procède de la manière suivante :

- Un diagnostic géographique recensant les Centres Provisaires d'Hébergement (CPH), les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) du département de l'Aisne,
- La rencontre entre la structure d'hébergement, le(la) jeune, son éducateur(rice) référent(e) et le référent Service Civique avec la présentation du dispositif, des échanges sur les capacités / compétences du jeune, leurs envies et besoins en cohérence avec leur projet personnalisé,
- Si une structure d'accueil pour une mission est déjà référencé et envisageable, une proposition au jeune est faite. Dans le cas contraire, le jeune reste en attente de mission dans un tableau de référencement comportant les souhaits du jeune,
- Le suivi de la mission du jeune Volontaire, avec son référent,
- L'accompagnement et un point de situation mensuel avec le volontaire et son référent,
- Le bilan en fin de mission avec le volontaire et les différents acteurs qui l'on accompagnés.

Il est important d'échanger avec le jeune, d'essayer de définir, avec lui, des capacités et compétences qu'il ne met pas forcément en avant. En effet, là où des jeunes ne se définissent que comme des sportifs sans autres compétences particulières, le CDOS-Aisne constate qu'en cherchant un peu plus loin avec eux, diverses capacités ressortent et sont mises en valeur, (couture, plusieurs langues parlées, littérature...).

En complément de la rencontre avec les Centres d'Hébergements, Le CDOS-Aisne a réalisé une étude départementale des structures d'hébergement existant sur le territoire afin de prendre contact avec l'ensemble d'entre elles. Une prise de contact a donc été réalisée avec :

- Coallia d'Essômes-sur-Marne,
- Coallia de Soissons,
- La Fondation Diaconesse de Villers Cotterêts,
- La Fondation Diaconesse de Tergnier,

Ces nouvelles rencontres permettent de prévoir des pistes de travail pour l'année 2022.

3) Les difficultés rencontrées :

« **Géographique** ». Il est parfois difficile de proposer une mission qui pourrait correspondre sur le papier mais qui, malheureusement, est à la limite de l'accessibilité géographique. Que ce soit par manque de transport ou d'une distance trop élevée.

« **Le contrat d'hébergement** ». Les jeunes réfugiés sont sous contrat d'hébergement et celui-ci ne peut être reconduit pour seul motif d'une mission de Service Civique.

« **L'indemnisation** ». Il arrive que l'indemnité proposée à un Volontaire ne soit pas compatible avec le projet du jeune et les ressources dont il a besoin. Cette indemnité n'est pas cumulable avec le Revenu de Solidarité Active (RSA) ou le chômage.

« **La barrière de la langue** ». Le niveau des jeunes réfugiés diffère d'une personne à l'autre. Bien qu'un niveau minimum soit demandé pour passer le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR), il s'avère que les difficultés rencontrées en langue Française freinent parfois une structure d'accueil pour une mission de Service Civique. Il est à noter que la barrière de la langue peut également se transformer en richesse linguistique, devenir un levier. Un centre social a déjà mis en avant qu'il était intéressant pour communiquer avec une partie de son public qu'un volontaire soit en mesure de parler la langue.

« **Les opportunités alternatives** ». Sur ce point, Le CDOS-Aisne emploie le terme de « frein » pour la plateforme du Service Civique. Il est délicat de parler de « difficulté » étant donné qu'une proposition alternative en cohérence avec le projet du jeune, autre qu'un Service Civique, reste bien évidemment un point positif. Cependant, il est important de noter que plusieurs jeunes, ayant entamé des démarches pour une mission, se sont vus proposer un dispositif alternatif par la Mission Locale (Garantie Jeunes).

4) Les structures d'accueil de Volontaire en Service Civique :

Plusieurs structures d'accueil de Service Civique ont bénéficié d'un suivi Tiers de Confiance sur l'année 2021, prenant en compte, malgré l'évolution positive, les restrictions sanitaires.

Le CDOS-Aisne a pu effectuer le bilan des jeunes accueillis, avant d'envisager une nouvelle mission auprès de :

- Centre Information Jeunesse de l'Aisne,
- Union Sportive de Sissonne,
- Centre Social Le Triangle de Laon,
- Restos du Cœur de Laon et de Saint-Quentin,
- Unis Cités de Saint-Quentin,
- Club de Lutte de Belleu,

Suite aux retours positifs de ces structures, chacune d'entre elle a annoncé être prête à réitérer l'expérience et reprendre un jeune réfugié en mission de service civique.

5) Tableau des accompagnements

Le suivi de chaque jeune accompagné se fait entre le CDOS-Aisne, le Tuteur de la mission et l'éducateur référent du volontaire. Ils ont tous bénéficié d'un entretien, en groupe ou individuel, afin de présenter le dispositif et de mettre en place un plan d'accompagnement.

Le CDOS-Aisne a dû s'adapter à la barrière de la langue et parfois s'entretenir en anglais pour présenter le dispositif.

Le CDOS-Aisne a mis en place plusieurs accompagnements de Bénéficiaires de la Protection Internationale sur des missions de services civiques, dans l'Aisne, en 2021, dont voici le récapitulatif :

Nom / Prénom	Structure d'hébergement	Structure d'accueil en Service Civique	Accompagnement
HOTAK Gulsheer	CHRS 14 Maisons Soissons	Club de Lutte de Belleu	Bilan de mission (du 12/10/2020 au 12/05/2021)
NASSIRI Shiraga	CHRS AEP St Quentin	Unis Cités St Quentin	Bilan de mission (du 27/01/2021 au 01/07/2021)
DIALLO Abdoulaye	CHRS COALLIA Laon		Garantie Jeunes (Mission Locale)
MOHAMMADI Maisam	CHRS COALLIA Laon		Garantie Jeunes (Missions Locale)
MOHAMMADI Moussa	CHRS COALLIA Laon	Restos du Cœur Laon	Début de mission au 15/11/2021 (8 mois)
AMIRI HAMEED KAN	CHRS COALLIA Laon		Garantie Jeunes (Missions Locale)
IDELISA Tarawally	CPH AEP Sissonne	US Sissonne	Mission annulée (Départ du jeune en région parisienne)
OBISESAN Oladimeji	CPH AEP Sissonne	...	En attente de structure d'accueil

DIAKITE Marouf	CPH AEP Sissonne		En attente de structure d'accueil
COLI Gabriella	CPH AEP Sissonne	...	En attente de structure d'accueil

Si on pensait s'attendre à une relance, suite au levé de certaines restrictions sanitaires, il reste que les difficultés annexes ne permettent pas une fluidité totale dans la mise en place du dispositif.

9 jeunes intègrent le dispositif, au cours de l'année 2021, suite à plusieurs rencontres. 2 d'entre eux signent pour une mission de Service Civique, auprès de l'Union Sportive de Sissonne et des Restos du Cœur.

Les nouveaux volontaires ont entre 19 et 25 ans et sont originaires du Mali, d'Afghanistan, du Pakistan et du Tchad.

6) Les rencontres qui n'ont pu aboutir à la signature d'un contrat

Pour 4 jeunes rencontrés, une mission de service civique n'a pas pu aboutir pour les raisons suivantes :

- Pour 3 jeunes de COALLIA de Laon, une proposition de Garantie Jeunes leur a été faite par la Mission Locale,
- Pour Tarawally IDELISA : son projet est de déménager en Ile-de-France,

3 jeunes rencontrés restent en attente d'une structure d'accueil en mission de service civique qui soit cohérente avec leurs projets.

7) Les impacts positifs

L'accès, à des missions de service civique indemnisées, favorise l'inclusion sociale des jeunes dans la société Française. Il est noté des améliorations suite aux retours des jeunes, des référents et des tuteurs de mission, notamment sur :

- Le niveau de Français général,
- Une meilleure compréhension du fonctionnement d'une association,
- Une inscription dans une dynamique quotidienne positive,
- Une augmentation des ressources financières grâce à l'indemnité de mission,
- Une bonne intégration de la mission dans le parcours d'accompagnement individualisé réalisé par les éducateurs spécialisés référents,
- Un développement du projet professionnel.

Il est important de souligner le rôle primordial des acteurs des structures d'hébergements. En effet, ce sont eux qui repèrent les jeunes susceptibles de prétendre à un service civique et qui permettent la mise en relation avec le CDOS-Aisne. Faisant désormais partie d'un réseau, les éducateurs spécialisés, référents des jeunes, n'hésitent pas à contacter, le CDOS-Aisne, si de nouveaux jeunes, répondant aux critères, arrivent au sein de leur structure.

De plus, ils les accompagnent au quotidien et ont permis un suivi rapproché du démarrage de chaque mission et continuent de garder ce lien pour les jeunes en attente. Certains se sont mis en contact direct avec les structures d'accueil afin de suivre régulièrement le déroulement pratique de la mission (mobilité, indemnités, absences...). Cela permet de faire remonter au CDOS-Aisne les problèmes ne relevant pas de leurs compétences.

Les référents sociaux, ainsi que les tuteurs(trices) des structures d'accueil ont désormais bien compris le rôle du CDOS-Aisne et n'hésitent pas à faire remonter les éventuels problèmes (rupture de contrat dû aux récépissés, retards ou absences d'indemnisation, absences de jeunes...). Ce lien permet d'être plus réactif et de trouver rapidement des solutions.

Enfin, les structures d'accueil sont très satisfaites de l'intégration et de l'implication des jeunes.

8) Les difficultés, les points à améliorer

Malgré les recherches de jeunes et des missions sur l'ensemble du département, il reste parfois difficile de rassembler les deux parties :

- Sur certains territoires, des missions restent à pourvoir, faute de jeunes,
- Alors que sur d'autres territoires, certains jeunes restent sans mission.

Tout comme cela a été exprimé précédemment, la mobilité des jeunes est un frein évident dans la recherche de mission. Il ne suffit pas de trouver la mission qui correspond aux attentes du jeune. Il faut aussi trouver cette mission dans un périmètre restreint autour du lieu de résidence.

La principale difficulté rencontrée sur ce dispositif reste au niveau des documents administratifs nécessaires au contrat d'engagement.

Les jeunes BPI sont soumis à un renouvellement très régulier de leur récépissé et/ou titre de séjour. Ce renouvellement peut retarder la validation du contrat voir le rompre en cours de mission. L'attente de réception des documents suite à la demande en préfecture peut, en plus, s'avérer très longue (entre 3 et 5 semaines en moyenne).

Dans le cadre de ce dispositif spécifique, il serait très intéressant de faire un point sur :

- Les dispositifs auxquels les jeunes peuvent prétendre après leur Service Civique,
- La compatibilité ou non des dispositifs, leurs avantages et éventuels inconvénients.

9) Les modalités d'organisation

Afin d'assurer une coordination efficace et au plus proche des différents partenaires, il semble important d'accorder au minimum 3 jours de travail par jeune engagé sur une mission. Ce temps de travail inclut la préparation, l'organisation et l'animation des rencontres préparatoires ainsi que des temps d'échanges à réaliser au cours de la mission (au moins deux).

Le réseau est en constante évolution. Il doit être entretenu afin de répondre, plus efficacement, aux attentes des différents projets et partenaires. Le dispositif, l'information et l'identification du CDOS-Aisne comme animateur / coordinateur Tiers de confiance, porte ses fruits :

- Des relances sur certaines structures d'hébergement restent à faire, bien que certaines n'hésitent pas à contacter le CDOS-Aisne, directement, lorsqu'un jeune leur semble réunir les critères pour un contrat d'engagement,
- Le bouche à oreilles entre les jeunes fonctionne,

Le schéma type serait d'accorder une demi-journée à chacune des étapes suivantes :

- Information d'une association d'hébergement,
- Rencontre d'un jeune et de son référent dans l'association d'hébergement,
- Rencontre d'une association d'accueil et préparation d'une mission,
- Rencontre entre le jeune et l'association d'accueil,
- Suivi de la validation du contrat par l'Agence du Service Civique et l'Agence de Services et Paiement,

- Temps d'échanges sur le démarrage de la mission après 2 mois,
- Bilan intermédiaire de la mission après 4 mois et préparation de l'après mission.
- Bilan de fin de mission.

A ce temps de travail, il faut ajouter du temps de communication sur le dispositif et de rédaction des demandes de financements et bilans de l'action ainsi que du temps de déplacement.

De plus, du temps est également consacré pour faire du lien entre les différents acteurs sur diverses demandes ponctuelles et durant toute la période de la mission.

Enfin un temps de rédaction des fiches de mission peut être prévu si nécessaire.

10) Les perspectives de développement 2022

Suite à la rencontre de l'ensemble des structures d'accueil du territoire, un lien s'est créé pour permettre de travailler avec l'ensemble d'entre elles sur l'année 2022.

De plus, un travail est envisagé sur la création d'une base solide d'associations et de structures prêtes à accueillir des jeunes et qui se trouvent à proximité de chaque établissement d'accueil du département. Cette base de données devrait permettre de gagner du temps lorsqu'un jeune sera identifié, sur le territoire, et qu'il voudra débiter une mission de service civique.

Pour créer ce réseau, le CDOS-Aisne pourra s'appuyer sur les référents associatifs de chaque commune ciblée pour faire un relai d'informations auprès de chaque territoire, mais aussi sur le réseau associatif du réseau Guid'Asso de l'Aisne, coordonné et animé par le CDOS-Aisne.

IX) LA FORMATION JEUNES BENEVOLES FUTURS DIRIGEANTS (JBFD)

Le Ministère des Sports et le mouvement sportif ont décidé, afin de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, de lancer en 2012 un plan « 10 jeunes bénévoles futurs dirigeants » d'associations sportives.

A travers ce plan, une dynamique visant l'accompagnement des jeunes dans la prise de responsabilités associatives est ainsi lancée. Autour d'actions de formation visant à faire découvrir aux jeunes les rouages de la vie associative sportive et ses clés d'investissement, la sensibilisation à l'engagement des jeunes sera ainsi favorisée dans les instances dirigeantes sportives.

Comme chaque année, la formation JBFD se déroule pendant les vacances de Pâques mais, compte tenu de la crise sanitaire, elle a dû être annulée. Cependant, le CDOS-Aisne a décidé de reporter cette formation, pendant les vacances de la Toussaint, soit du 25 au 29 Octobre 2021, en limitant le nombre de participants pour respecter les règles sanitaires.

Ce sont donc 10 stagiaires, âgés de 15 à 20 ans, qui ont suivi cette formation, sur le fonctionnement et l'organisation de la vie associative dans les locaux de la Base Nautique Cap'Aisne à Chamouille. Le groupe était composé de 4 garçons et de 6 filles, dont 2 Volontaires en Service Civique et une en Mission d'Intérêt général (MIG).

Les stagiaires ont alterné des temps pédagogiques avec des temps de cas pratiques sur les thématiques suivantes :

- La découverte de la vie associative
- L'organisation du sport en France
- La responsabilité des dirigeants associatifs
- La gestion financière des associations
- L'organisation de manifestations
- La construction du projet associatif
- La prévention et le secourisme (PSC1)

Des temps d'activités sportives (Tir à l'Arc, VTT et Voile) ont été également programmés tout au long de la semaine.

Dans la continuité de la formation organisée en 2020, une action sur la prévention de la radicalisation a été organisée, le jeudi 24 octobre 2021, avec une intervention théâtrale « Aller-Retour » de la Compagnie ISIS, suivie d'un débat, en présence de Thomas FONCK du SDJES de l'Aisne.

Les jeunes ont trouvé le sujet très intéressant et tout à fait pertinent. La quasi-totalité des jeunes n'avait jamais évoqué ce sujet auparavant.

Chaque stagiaire a la possibilité d'obtenir le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA). La formation ayant été décalée, cette année encore, en octobre, il est actuellement trop tôt pour connaître le taux de retour des livrets et donc d'obtention du CFGA, venant valider et reconnaître officiellement l'ensemble des connaissances acquises pendant la semaine.

Toutefois, le CDOS-Aisne note, à ce jour, la validation d'un CFGA. En revanche, tous les stagiaires ont obtenu leur attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

L'ensemble de ces titres sont valorisables lors d'une recherche de stage, d'emploi ou encore pour une démarche de Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE).

Liste des participants JBFD 2021

NOM	PRENOM	Année de naissance	Champ d'application	Nom de l'association
BLONDELLE	Enzo	11/09/2002	Sport	FC Chambry
BRISSON	Julie	19/06/2005	Sport	Thiérache VTT
DELCROIX	Mathis	20/10/2005	Socio-Médical	Protection Civile
DELHAYE	Naël	05/11/2005	Sport	Château-Thierry Volley
MEDICO	Maxime	11/05/2005	Sport	Sce Nautique Soissons
PHOYU	Bixente	01/09/2004	Sport	St-Quentin Basket-Ball
POTIER	Maïlys	22/04/2002	Sport	Club Anizien Basket
REMY	Léane	14/10/2005	MIG	SNU
VISBECQ	Pierre	14/11/2005	Sport	Sce Nautique Soissons
WHEELER	Tiphany	01/10/2001	Social	Foyer Socio-Éducatif

L'édition suivante est déjà programmée la semaine du 11 au 15 avril 2022 sur la base nautique de Cap'Aisne. Le CDOS-Aisne fêtera, également, les 10 ans de la formation Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants.

X) LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE DES SERVICES CIVIQUES

Créé avec la loi du 10 mars 2010, le service civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans révolus, de s'engager de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Les organismes agréés, au titre de l'engagement de service civique, ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne. Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement deux volets :

- Un volet « théorique » ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté,
- Un volet « pratique » sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1).

Le CDOS-Aisne fait partie d'un collectif d'organismes organisés autour du SDJES de l'Aisne. Il est chargé d'organiser les formations civique et citoyenne (volet théorique de 2 jours obligatoire pour jeunes volontaires qui sont des temps d'échanges permettant d'aborder des thématiques comme le développement durable, la citoyenneté, l'engagement, l'après Service Civique / projet professionnel ...).

Le CDOS-Aisne note, cette année également, plusieurs sessions annulées, notamment dû au manque de candidats. 4 sessions de formation sur 8 sessions proposées ont été annulées.

Dans le cadre de ces annulations, le CDOS-Aisne et les autres membres du collectif proposent aux jeunes volontaires de reporter leur inscription, soit sur une formation à distance, soit en présentielle.

Afin de pouvoir faire face à la situation sanitaire, le CDOS-Aisne organise des formations civiques et citoyennes en visioconférence, en collaboration avec le collectif, mais surtout pour répondre aux besoins de formation des jeunes volontaires.

Le CDOS-Aisne a mis en œuvre les sessions de formations civiques et citoyennes suivantes :

Dates	Lieu	Nbre d'inscrits	Nbre formés
18 et 19 Février 2021	Visio	14	13
26 et 30 Avril 2021	Chamouille	8	Reportée (Covid)
27 et 28 Mai 2021	Chauny	5	Annulée
1 ^{er} et 2 Juillet 2021	Laon	3	Annulée
23 et 24 Septembre 2021	Laon	6	6
21 et 22 Octobre 2021	Chauny	7	7
25 et 26 Novembre 2021	Chauny	3	Annulée
16 et 17 décembre 2021	Laon	5	Annulée
	TOTAL	51	26

En raison de l'actuelle situation sanitaire en France, il sera décidé lors d'une réunion du collectif, en Décembre 2021, de reconduire le support commun de formation, en distanciel, afin que chaque organisme puisse être en mesure d'assurer ses formations, et qu'au moins une formation par mois soit proposée en distanciel pour les jeunes volontaires n'ayant pas de moyens de transport.

Cette formation à distance sera portée, tour à tour, par chaque organisme du collectif, de telle sorte qu'il y ait un roulement.

Cependant, le collectif avait appuyé le fait de ne pas développer davantage cette offre en distanciel afin de préserver, prioritairement, les rencontres physiques et les échanges en face à face pour les jeunes.

Cette année encore, d'après les retours des stagiaires, ils sont en grande majorité satisfaits de leur mission de service civique et apprécient la formation proposée, que ce soit en présentiel ou en distanciel. Elle permet d'échanger sur les différentes expériences mais aussi d'aider et de valoriser les volontaires qui sont le plus en difficulté. Les jeunes expriment eux aussi très souvent une importance pour la rencontre d'autrui.

Pour des raisons d'emploi du temps, de disponibilité, plus de la moitié des jeunes s'inscrivent à cette formation à mi-parcours, voir en fin de parcours. La totalité des volontaires formés aurait souhaité passer cette formation en début de cycle.

Les membres du collectif départemental se sont réunis, fin décembre 2021, pour définir le calendrier du premier semestre 2022 avec la programmation de 4 sessions de formation, pour le CDOS-Aisne, dont une sera réservée, exclusivement, aux jeunes en service civique du milieu associatif durant la semaine de formation Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants.

Dates prévisionnelles	Lieu
17 & 18 mars 2022	Chauny
11 au 15 avril 2022	Chamouille
12 & 13 mai 2022	Laon
9 & 10 juin 2022	Laon